

**DELIBERATION RELATIVE AUX MODALITES D'ADMISSION DES CANDIDATS A LA  
VALIDATION DES ETUDES, EXPERIENCES PROFESSIONNELLES OU ACQUIS  
PERSONNELS POUR L'ACCES AUX FORMATIONS DE L'INSPE ET DE L'ISVV  
AU TITRE DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE  
2024-2025**

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 122-7, L 712-2, L712-6-1, D123-22, D612-11 à D612-18 et D613-38 à D613-50 ;*

*Vu le décret n° 2018-172 du 9 mars 2018 relatif à la procédure nationale de préinscription pour l'accès aux formations initiales du premier cycle de l'enseignement supérieur et modifiant le code de l'éducation*

*Vu le décret no 2023-113 du 20 février 2023 relatif à la procédure dématérialisée de candidature et de recrutement en première année des formations conduisant au diplôme national de master*

Considérant la délibération prise par la commission de la formation et de la vie universitaire n°2024-08 du 1<sup>er</sup> février 2024 relative aux modalités d'admission des candidats à la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux formations au titre de la campagne de recrutement de l'année universitaire 2024-2025.

Considérant que pour l'admission des candidats qui ne disposent pas du titre d'accès aux formations de l'université de Bordeaux, il appartient à l'établissement de déterminer d'une part la composition du dossier de candidature et d'autre part les dates de campagne de recrutement pour les formations non soumises aux procédures nationales.

**Article 1**

La présente délibération vient compléter le calendrier approuvé par la délibération susvisée.

**Article 2**

Les dates limites de dépôt des dossiers (hors première année de licence et de master gérées par les plateformes nationales) en vue d'une inscription à l'Institut des Sciences de la Vigne et du Vin (ISVV) et de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) au titre de l'année universitaire 2024-2025 sont précisées dans le tableau ci- annexé.

**Article 4**

La présente délibération sera transmise à la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions du règlement portant modalités de publication des actes à caractère réglementaire du 30 janvier 2014 de l'université de Bordeaux.

Adoptée à la majorité des votes exprimés :

29 votes pour

0 vote contre

2 abstentions



Le président du conseil académique,

Dean Lewis

## Annexe :

### DATES D'OUVERTURE DE CAMPAGNE D'ADMISSION ET DATES DE DEPOT DES CANDIDATURES EN VUE DE L'ACCES AUX FORMATIONS DE L'INSPE ET DE L'ISVV AU TITRE DE LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025

Institut	Libellé de la formation	Formation initiale			Formation continue		
		date ouverture de campagne	Date limite de dépôt des pièces justificatives	Date de publication des résultats	date ouverture de campagne	Date limite de dépôt des pièces justificatives	Date de publication des résultats
INSPE	Master MEEF premier degré (2ème année)	14/02/2024	20/03/2024	16/04/2024	14/02/2024	06/05/2024	04/06/2024
	Master MEEF second degré (2ème année)	14/02/2024	20/03/2024	16/04/2024	14/02/2024	06/05/2024	04/06/2024
	Master Pratique et ingénierie de la formation	14/02/2024	06/05/2024	04/06/2024	14/02/2024	06/05/2024	04/06/2024
ISVV	Licence Sciences de la vigne et du vin	15/03/2024	18/04/2024	16/05/2024	15/03/2024	18/04/2024	16/05/2024
	Licence professionnelle Œnotourisme	05/03/2024	28/03/2024	07/05/2024	05/03/2024	28/03/2024	07/05/2024
	Diplôme national d'Œnologie	05/04/2024	15/05/2024	07/06/2024	05/04/2024	15/05/2024	07/06/2024
	M1 Upgrade-Sense (PI Gest° environnementale)	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024
	M1 Vineyard and winery management	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024
	M2 Œnologie et procédés	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024
	M2 Viticulture environnement	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024
M2 Commerce marketing des vins	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024	26/02/2024	24/03/2024	04/06/2024	